

Le journal

DE VOTRE QUARTIER



**STATIONNEMENT
PAYANT**

**La ZAC de la Fontaine
Dans les écoles publiques**

Comité de quartier de Celleneuve n° 48 mai 2018

<http://www.quartier-celleneuve.org>

Ce mois-ci

Jardin partagé à Celleneuve	3
Stationnement payant	4
Bidonville	6
ZAC la Fontaine.....	7
Dans les écoles publiques	8



Résidence d'artiste à la maternelle

Journée citoyenne.....	9
Fête de la musique	10
Sortir à Celleneuve	11
Mots croisés	12

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

R. Naud

Voilà 31 ans naissait le Comité de quartier de Celleneuve ! Si parfois nous avons l'impression de piétiner, nous nous réjouissons de quelques belles réussites...

Cest en se mobilisant avec les habitants du quartier et les autres associations que nous avons vu la place Renaudel rendue aux piétons en 1987, la création d'un plateau multisport à la Zac de La Fontaine, du parc Édouard André en 2000, du parc Dioscoride en 2004, la réfection de l'esplanade Léo Malet en 2006, la réouverture du cinéma devenu Le Nestor Burma en 2011, l'ouverture d'un marché de plein air en 2012. Actuellement, la rénovation du centre historique et la dernière tranche de l'avenue de Lodève... À l'automne 2018 la création d'un jardin partagé.

Pour les « historiens » ou les « nostalgiques » qui auraient conservé tous nos journaux depuis la première parution (1993), vous constaterez que nous interpellons la municipalité depuis l'an 2000 pour une réflexion globale du cadre de vie sur la ZAC de La Fontaine. Peut-être une lueur d'espoir à l'horizon, puisque la mairie a mis en place un groupe de réflexion, avec des résidents sur ce sujet. Ce ne sera pas fait demain, mais espérons que nous n'aurons pas à attendre 18 ans de plus.

Je tiens ici à remercier les habitants qui nous font confiance, les équipes de bénévoles et les différents présidents qui se sont succédés au cours de ces 31 années : M Combettes, fondateur du Comité, M Novolli, M Marger, M Rey et M Thérain.

Nous comptons sur votre soutien et votre mobilisation pour défendre la qualité de vie dans notre quartier.

CULTIVER VOS FRUITS ET LÉGUMES À CELLENEUVE, C'EST POSSIBLE !

M. Roy

Le projet de jardin partagé du Square des Escarceliers a démarré ! Il s'agit d'un terrain de plus de 1000 m², dont la mairie est propriétaire. Ce terrain est pour le moment utilisé en espace canin la journée, et parfois en rassemblement de jeunes gens la nuit.

La Ville de Montpellier a déjà soutenu la mise en place de 21 jardins partagés. Elle s'est engagée à préparer les parcelles à cultiver, clôturer le terrain, amener l'eau (et en payer ensuite la consommation), mettre à disposition une table de convivialité et un composteur, des semis et une malle avec cadenas pour stocker les outils, les graines, etc.

Une première rencontre entre habitants du quartier a eu lieu samedi 10 mars à la Maison pour tous. Une trentaine de personnes étaient présentes, dont deux membres du jardin de Saint Clément, qui ont partagé leur expérience.

Le jardin doit réellement commencer à l'automne. D'ici là, toutes celles

et ceux qui jardineront devront affiner leur projet pour déposer un dossier en mairie. Il faudra constituer une association, discuter de l'aménagement des espaces, rédiger une charte d'utilisation et du fonctionnement du jardin.

Une 2^{ème} rencontre autour de ce beau projet a eu lieu le jeudi 12 avril à 18h sur place. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le collectif par mail :

jardincelleneuve@gmail.com

Nb. Pour en savoir plus sur les jardins partagés : le jardin de Saint Clément (Avenue St Clément à Montpellier) vous invite lors de ses permanences, les mercredi et dimanche de 18h à 20h.



Ronde
des Pains

news,
poulets grillés

La Fournée Gourmande
Boulangerie - Pâtisserie - Snack - Pizza

141 Avenue de Lodève
34 000 Montpellier Tél: 09 81 08 90 92
6h-20h 7J/7J

Stationnement PAYANT

Les celleneuvois en colère

Nous y sommes... au cœur de toutes les problématiques soulevées et déjà évoquées lors des réunions du plan d'action : la zone réglementée orange fait déjà monter la colère des riverains.

Liste des problématiques récoltées :

- Zonage résident aberrant (réservé selon la Tam aux habitants des rues payantes) et tarifs de stationnement restant encore trop élevés.
- Colère des commerçants, professionnels et usagers du quartier obligés de payer pour venir travailler
- Riverains verbalisés injustement et à outrance dans le centre historique alors que le problème des stationnements « minute » et illicites persistent, surtout rue Marcellin



Albert et Place Henri IV.

- Politique de stationnement déjà mise en place alors que le centre historique est encore en travaux et que tout le quartier est sans dessus-dessous.

Nos différentes rencontres avec la municipalité n'ont été qu'un dialogue de sourds, et nos courriers au Maire et au président de la TAM sont restés lettres mortes...

Les riverains souhaitent la suspension de cette politique de stationnement payant le temps des travaux, afin d'engager une vraie concertation avec les habitants et usagers du quartier. Une pétition est en cours que vous pouvez trouver chez des commerçants ou sur internet



Art moderne ou parcmètre ?

Un secteur résident aberrant !

R. Naud

Pour avoir le droit de payer le parking au tarif « privilégié » de 15€ par mois, il vous faut habiter dans le secteur ci-contre...

Vous habitez rue de la croix, rue Gilodes, rue de l'église, rue de la fontaine de Celleneuve ou bien du côté pair de la rue du bassin, pas de chance !

Mais vous pouvez faire une réclamation, il vous sera peut-être accordé une dérogation, vous amèneront tous les justificatifs de domicile requis.

Mais pour obtenir votre statut de résident, les logiciels sont obtus, c'est bien connu, les services de la Tam vous enregistreront à une

fausse adresse ! Logique non, plutôt que de prendre les problématiques dans leur ensemble et proposer des solutions cohérentes aux habitants du quartier.

Dernière minute

En réponse à un de nos nombreux courriers, M Saurel va « demander à la TAM voirie, de paramétrer leur logiciel de gestion des abonnements afin d'intégrer la rue du bassin dans sa totalité, ce qui lui paraît totalement nécessaire ». Concernant les autres rues, après étude, « des ajustements pourront être établis si cela s'avère nécessaire ».

Texte de la pétition

« STOP AU STATIONNEMENT PAYANT A CELLENEUVE ! »

Depuis le 15 mars 2018, l'esplanade de Celleneuve est une « zone de stationnement réglementée » orange. Cette politique de stationnement n'est ni pragmatique, ni réaliste.

Le mécontentement est général :

▶ **L**es habitants du quartier : zonage résidant aberrant et tarifs de stationnement trop élevés.

▶ **L**es commerçants et les producteurs du marché : diminution de la clientèle au profit de commerces avec des stationnements accessibles et gratuits.

▶ **L**es professionnels du quartier : se voient taxer pour venir travailler avec des tarifs journée démesurés et risquent de désertifier le quartier.

▶ **L**es usagers des services : vont préférer les stationnements gratuits, accentuer le phénomène déjà présent de stationnement « minute » anarchique ou ne plus venir.

▶ **E**nfin, les travaux de réhabilitation

du centre historique qui sont en cours et prévus jusqu'en 2020 engendrent :

La verbalisation injuste des riverains depuis plusieurs semaines.

À terme la suppression de 18 places de stationnement.

Des stationnements « minute » anarchiques (pour accès aux commerces et services).

La mise en place de cette nouvelle politique est pour le moment complètement inappropriée. Le quartier Celleneuve a besoin d'une politique dynamisante, pas d'une politique asphyxiante !

Par conséquent, nous demandons à la municipalité :

▶ **D**e suspendre le stationnement payant le temps des travaux.

▶ **D'**engager une véritable réflexion avec les habitants et les professionnels pour créer une dynamique constructive sur le quartier Celleneuve.

(unepetition.fr/celleneuve-stationnement)



BIDONVILLE DE CELLENEUVE

R. Naud

Le bidonville de Celleneuve devrait disparaître d'ici le début de l'été. Mairie et préfecture nous ont présenté le projet de « village d'insertion temporaire » de Bionne, village qui sera géré par l'association « 2 choses lune ». Cette association agit pour l'insertion des personnes en grandes difficultés en accompagnant les familles vers des démarches qui visent la réussite éducative et l'insertion sociale et professionnelle.

Des négociations sont en cours pour rassurer les riverains de la route de Bionne.

Le terrain est fourni par la Mairie, l'État fi-

nance l'aménagement des infrastructures et notamment l'implantation des 28 bungalows.

Ce village sera temporaire puisque lorsqu'une famille quittera son logement il ne sera pas ré-attribué, mais enlevé. Il y aura un gardien à l'entrée du camp ainsi qu'une zone de stockage de la ferraille. Par contre aucun droit de brûlage !

120 personnes y seront installées : alors le bidonville près de Sanofi sera définitivement fermé et les terrains rendus à la SERM pour débiter le programme immobilier prévu (logements, bureaux, commerces et services).

COUPS DE GUEULE À CELLENEUVE

F. Babin

Il n'y pas que les problèmes de stationnement... Il est 5 heures en ce mardi matin, il fait nuit, je ne dors pas, je vais faire un tour. Arrive un véhicule de collecte des déchets, l'employé regarde le premier container noir puis le second : trop peu remplis pour être vidés, puis il ouvre le container jaune plein réservé aux déchets recyclables ; surprise, il accroche ce dernier à l'arrière de son camion et le vide.

Je m'approche et lui demande: « Monsieur, apparemment vous ne faites pas de différence entre les containers noirs et les jaunes réservés au tri sélectifs ». Réponse : « Vous savez, les gens mettent n'importe quoi dans les bacs jaunes (sacs noirs, pourritures, verres, etc...) donc dans ce quartier nous



Tri sélectif

vidons tous les bacs jaunes dans le tout-venant ». Ma remarque, précisant que ce bac était parfait, puisque je m'en occupe personnellement, tout y était recyclable, reste sans réponse. Le véhicule s'éloigne.

Bien sûr, ce comportement n'est pas systématique, mais il est difficile de dire s'il cor-

respond à des consignes ou une initiative personnelle...

Je m'interroge pourtant : nos efforts sont-ils vains ? à quoi servent les bacs jaunes ? Faut-il encore trier nos déchets comme nous l'encourage Montpellier Métropole à coup de publicités souriantes et séduisantes dans des discours écolo et respectueux de l'environnement, payées par nos impôts locaux. Est-ce que nous finançons de l'inutile ? Se moque-t-on de nous ? Où déposer nos déchets recyclables ? Notre quartier est-il une exception ?

Autant de questions qui attendent une réponse et une réaction de nos représentants.

Il serait intéressant qu'un cadre « éco-responsable » contrôle de temps en temps la tournée des col-

lectes pour avoir une vision exacte de cette situation consternante. Nous sommes loin des résolutions décrites dans la COP 21...

En attendant, habitants de Celleneuve, triez toujours mais restez vigilants et faites appels à vos élus. Indignez-vous titrait Stéphane HESSEL, c'est fait.

Balade urbaine ZAC de La Fontaine

N. Redonnel

Lors du plan action quartier de Celleneuve, des aménagements ont été demandés pour la ZAC de La Fontaine. Un groupe de résidents, des élus et techniciens ont parcouru le 14 février dernier la place Mansart, le quai Louis Le Vau, le square André Carles et la rue François d'Orbay pour une première visite ainsi que pour recueillir des ressentis et des premières idées.



Fontaine du quai Louis le Vau

Place Mansart : problèmes de sécurité, de propreté, d'occupation de l'espace public, de dégradation du revêtement... Propositions de réfection, de végétalisation, d'animations pour une autre occupation de l'espace par un public plus diversifié, de réflexion sur la circulation (piétonne, semi piétonne avec ouverture d'une rue à sens unique... ?).

Quai Louis Le Vau : zone de passage, problèmes d'entretien régulier, revêtement de

sol abîmé, de propreté, présence de marbre très glissant au sol... Propositions au niveau des arcades : végétalisation par un terre-plein central, des plantes grimpantes sur les colonnes...

Fontaine du quai Louis le Vau : problèmes d'entretien, de saleté, coût de réparation et d'entretien important, surdimensionnée d'après l'architecte urbaniste M Charbonneau.

Côté plateau sportif : utilisé par les jeunes et les familles. Manque de visibilité de l'accès vers Mosson qui est aussi mal entretenu et malpropre. Propositions : réaliser des jeux pour les tout petits à côté du plateau sportif, mettre en place un éclairage du parking ?

Square Édouard André : non sécurisé vers l'entrée d'autoroute et la sortie, allées défoncées, occupations abusives, nettoyage trop irrégulier. Propositions : faire une véritable clôture, réfection des allées sur son ensemble, création d'un espace canin, éclairage, mise en place d'agres sportifs, création d'un mini skatepark ...?

Voici quelques-unes des idées émises, recueillies par les urbanistes et techniciens de la municipalité qui vont mener une réflexion et établir un projet. Nous invitons les résidents de la ZAC à faire part de leurs propositions au comité de quartier et à venir nous rencontrer lors de la journée citoyenne du 26 mai sur la place Mansart.

AQUA . FITNESS . MUSCU.

LE CAM
Salle de sport

Esplanade de Celleneuve 04.67.75.28.04

DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

R. Naud

MUSIQUE À L'ÉLÉMENTAIRE

En zone prioritaire, notre école accueille le projet DEMOS (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale), un dispositif national de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre.

15 enfants de CE2 de l'école Léo Malet sont encadrés par 2 musiciens professionnels et un référent social qui fait le lien avec les familles. Ce projet est mené sur 3 ans avec la Maison pour tous Marie Curie, la DRAC, l'orchestre

philharmonique... Le philharmonique de Paris prête les instruments : 500 pour le département. L'école Léo Mallet s'est spécialisée dans les instruments à cordes.



Ces élèves ont donné, avec 5 autres classes et l'orchestre philharmonique de Montpellier un concert le 4 avril à l'Opéra Comédie. Vous pourrez les entendre le mercredi 20 juin dans le parc Dioscoride pour la fête de la musique.



RÉSIDENCE D'ARTISTE À LA MATERNELLE

L'école maternelle Pape Carpentier fait partie des 11 premières écoles retenues cette année pour un projet de « Petite résidence » autour des arts visuels avec l'artiste Perrine Boyer. Ils ont ensemble réalisé des affiches sur le thème de l'environnement, affiches qui seront exposées sur le quartier. Un beau projet et de magnifiques réalisations



« J'aimerais que mon quartier soit
le plus bel endroit du monde »

Les enfants de l'école maternelle Marie Pape Carpentier, Collenneuve

QUEL AVENIR POUR L'ÉCOLE LÉO MALET ?

Des effectifs toujours en hausse en font une des écoles les plus grosses de Montpellier : plus de 335 élèves à la rentrée 2018, pour 20 classes dont une spécialisée.

Après un mouvement de grève, les enseignants ont obtenu une création de classe pour la prochaine rentrée. Afin de faire face aux problèmes de locaux, deux modulaires seront installés sur le jardin à l'arrière de l'école ... seulement en novembre 2018. Les conditions de la rentrée s'annoncent délicates.

Conformément aux directives ministérielles,

les classes de CP et CE1 seront dédoublées, mais les enseignants pour ces classes sont en fait prélevés sur le pool de remplaçants.

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté dont dépend l'école se voit privé d'un poste de maître « E » (spécialisé en pédagogie) car un des départs à la retraite n'est pas renouvelé.

Quand la nouvelle école maternelle ouvrira ses portes en 2019, les effectifs de l'élémentaire vont alors encore grossir.

Alors, oui, on peut se poser la question : quel avenir pour l'école élémentaire Léo Malet ?

SAMEDI 26 MAI

Place Mansart de 10h00 à 17h00



Expositions des écoles Léo Malet et Pape Carpentier sur le thème de l'environnement

10h00

Nettoyage citoyen de la place et des environs

12h00

Apéritif Vernissage

13h00

Pique nique partagé

14h00

Ateliers ouverts

- « Gamesplay » réalisé par des jeunes de 8 à 12 ans avec l'association HAKKATHAH
- Atelier jardinage créatif avec Odette Louise
- Atelier Kokémada avec AND
- Atelier jeu avec le Clos de La Fontaine
- Stand et atelier Alternatiba
- Atelier « Paroles, paroles » par le Comité de quartier de Celleneuve avec Urbiscopie

16h30

Goûter par La petite cuisine d'Espiralh

Tous ensemble soyons citoyens !

Fête de la musique

mercredi 20 juin

12h00

Accueil des familles avec une présentation par les enfants participants au projet DEMOS (voir article page 8).

12h15

Pique-nique partagé en musique.

14h00

Ateliers : tambouille musicale, fabrication instruments, espace essai sonore, ...

16h30

Goûter en fanfare avec Gradisca gadjo.

18h00 - 20h00

Apéro-scène ouverte sur le parvis de la MPT.



GRADISCA
GADJO FANFARE

Devinette

Mais où donc était le bassin de la rue du bassin ?

(Réponse dans le prochaine numéro)

Les jeudis de Mansart

Tous les jeudis du 3 mai au 5 juillet

La Maison pour tous Marie Curie et les acteurs du quartier vous invitent à une fin d'après-midi récréative sur la place Mansart

Des ateliers, des jeux, vous sont proposés de 16h à 18h.

Nous vous y attendons nombreux.

COIFFURE

248 AVENUE DE LODEVE
34080 MONTPELLIER - CELLENEUVE
04.67.45.52.76

ELLE ET LUI COIFFURE

2 artisans à votre service au cœur de Celleneuve

AGENCEMENT INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR

Bibliothèques • Escaliers • Marquises • Pergolas
en bois ou en acier... ou les deux

MENUISIER > Lionel Guillaudin
06 81 39 54 91 - lionel.guillaudin@sfr.fr

FERRONNIER > Pierre Meylender
06 09 89 36 56 - pierre.meylender@sfr.fr
pierremeylender.com

SORTIR à CELLENEUVE

Animations passées

Mercredi 20 décembre

Animation « Châtaignes et vin chaud » sur le marché.

Samedi 13 Janvier

« Rencontre du Nouvel An » à la MPT Marie Curie.

Dimanche 11 février

Loto à la MPT Marie Curie.

Jeudi 22 mars

La grande Lessive, exposition éphémère dans les rues du quartier.

Samedi 14 avril

Carnaval.



Animation sur le marché



Loto

Animations à venir

Mercredi 25 avril

Animation dégustation sur le marché

Mercredi 8 Mai

Vide grenier, place Mansart.

Samedi 26 mai

Journée citoyenne sur la place Mansart

Mercredi 20 juin

Fête de la musique, parc Dioscoride.

Samedi 15 septembre

Repas de quartier

Vendredi 5 octobre

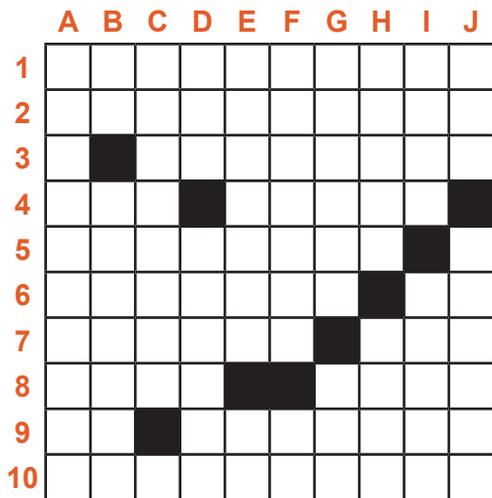
Assemblée générale



Nouvel an à la MPT

Sur la page "Sortir à Celleneuve" de notre site internet :
Les animations proposées dans le quartier tout au long de l'année.

Grille n° 48



J. O.

Solution n° 47

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	C	O	L	L	E	G	I	E	N	S
2	A	C	I	E	R	I	E	■	A	I
3	S	C	E	N	E	S	■	T	I	R
4	S	I	■	T	S	A	R	I	N	E
5	O	T	E	E	■	N	A	G	E	S
6	L	A	C	U	S	T	R	E	S	■
7	E	N	O	R	T	■	E	S	■	A
8	T	I	S	S	E	N	T	■	I	L
9	T	E	S	■	R	U	E	L	L	E
10	E	■	E	P	E	I	S	T	E	S

Horizontalement

- Héraultaises certes, mais du nord.
- Établissement qui produit beaucoup de licenciés.
- On peut y boire et manger en toute simplicité.
- Passé simple ■ C'est pas bon d'en avoir chez l'assureur.
- Elle en a reçue une bonne couche.
- Peut concerner la poudre, les étoiles filantes, ... ■ Symbole du carat.
- Les romanciers rêvent tous de l'être ■ Il est souvent intérieur.
- Mitsuko mais en France ■ Enclenche.
- Arbre du Sud ■ Avec eux il faut tout deviner (mot composé).
- La plus célèbre d'entr'elles se trouve au bout d'un Cap.

Verticalement

- A.** Si vous ne voyez pas bien la définition, allez y vite! **B.** Le roi des ragots ■ Arrivent après les autres. **C.** Absorbait un repas, ou une mauvaise nouvelle. **D.** Longoria ou Mendes, par exemple ■ Métal pour les avions, les prothèses, les montres ... **E.** Ah la sale bête ! ■ Conjonction brillante. **F.** Ils remplissent tous une fonction ■ Interjection enfantine qui ne manque pas de sel. **G.** Tenue à l'écart ■ Devenu le must pour les enquêtes policières. **H.** Placé ■ Avec un frac on peut en récupérer beaucoup ! **I.** Entre sommes et sont ■ Dans le Jura ils en font tout un fromage. **J.** Les siens ■ On espère que ces mots croisés ne vous en ont pas trop créé !

- Comité de quartier •

Site : www.quartier-celleneuve.org
 Email : comitedequartiercelleneuve@gmail.com
www.facebook.com/quartiercelleneuve

Pour recevoir toutes les infos :
 S'abonner au bulletin numérique par Email



Devenez membre du Comité de quartier de Celleneuve

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Tél : _____ Email :

Adhésion de 8 € pour l'année

(bulletin à envoyer au 21 rue du Bassin 34080 Montpellier, avec un chèque à l'ordre du comité de quartier)